

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 23 janvier 1997

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 8 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/97/8/Add.1
11 novembre 1996
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ¹ DU RAPPORT FINAL DU PROJET ÉGYPTÉ 3214

Mise en valeur et colonisation de terres dans la région du Lac du Haut-Barrage

Coût total des produits alimentaires	6 664 437 dollars
Coût total pour le PAM	7 332 527 dollars
Date d'approbation du projet	29 octobre 1987
Date de la signature du plan d'opérations	31 mai 1988
Date de la première distribution	1er janvier 1989
Durée du projet	Cinq ans + deux ans
Date officielle d'achèvement	31 décembre 1995
Date de l'évaluation	avril/mai 1996
Composition de la mission	PAM/FAO ²

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis. Au moment de l'évaluation, un dollar équivalait à 3,37 livres égyptiennes (LE).

¹ Le texte intégral du rapport de la mission est disponible sur demande, en anglais seulement.

² La mission se composait d'un économiste agricole principal, chef de mission (consultant), PAM/FAO; d'un agronome (consultant), FAO; d'un ingénieur spécialiste de l'irrigation (consultant), FAO; et d'un sociologue spécialiste de la vie rurale (consultant), FAO.

RÉSUMÉ

Le projet est conforme aux politiques nationales visant à renforcer la sécurité alimentaire, à utiliser efficacement de maigres ressources en eau, et à éloigner la population des zones de peuplement dense. L'aide alimentaire du PAM a été utilisée efficacement pour relever le niveau de vie d'agriculteurs, de travailleurs agricoles et de pêcheurs pauvres. Les retombées économiques pour les colons ont fini par atteindre des niveaux qui les situent bien au-dessus du seuil de pauvreté. Le taux global de rendement économique de l'irrigation sur berge a atteint la valeur élevée de 28 pour cent, qui s'explique par les coûts très bas de mise en valeur et par le travail des colons en auto-assistance. Ce taux est beaucoup plus élevé que dans la plupart des projets de colonisation agraire en Basse-Egypte. La construction de logements et de routes d'accès, qui a aussi bénéficié de l'aide alimentaire, a contribué à permettre de rendre productives les zones colonisées. Si les bénéficiaires correspondent de façon générale aux caractéristiques des groupes cibles du PAM, le projet n'a pas réussi à toucher beaucoup de femmes, leur participation active n'ayant pas été inscrite clairement dans la définition du projet. Les questions d'environnement, l'amélioration de l'irrigation sur berge et un meilleur ciblage des femmes devraient être dûment pris en compte dans d'éventuels projets ultérieurs.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau de l'évaluation W. Kiene tel.: 5228-2029

Fonctionnaire chargé de l'évaluation A. Waeschle tel.: 5228-2032

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).



LE PROJET TEL QUE PREVU

1. L’Egypte est pratiquement désertique et ne possède que très peu de terres cultivables, faute d’eau. Le gouvernement a pour stratégie d’accroître la production vivrière à la fois en améliorant la productivité et en développant les superficies agricoles par la mise en valeur de nouvelles terres. Les zones qui bordent le lac se prêtent fort bien à cette stratégie.
2. Le projet avait pour objectifs immédiats: a) de redistribuer la population en installant 4 500 familles dans la région du lac du Haut-Barrage et en leur ouvrant des perspectives d’emploi; b) d’améliorer le niveau de vie de ces familles; et c) de mettre en valeur par l’agriculture la base de ressources de la zone de colonisation.
3. Les difficultés rencontrées dans l’irrigation des zones de plateau (voir paragraphe 20) ont conduit à réviser le plan d’opérations en 1992, pour ramener l’élément correspondant aux plateaux à 650 feddans¹, contre les 11 500 prévus initialement, et faire passer les périmètres irrigués sur les berges du lac de 11 500 à 16 000 feddans (se reporter à l’annexe). Par conséquent, le nombre des familles de colons sur les berges du lac a été porté à 3 200, et ramené à 130 pour les zones de plateau.
4. L’aide alimentaire du PAM devait: a) inciter les colons à construire leurs logements; b) contribuer à assurer leur subsistance pendant deux ans sur les berges du lac et pendant trois ans sur les plateaux; et c) rémunérer partiellement les travailleurs participant à la construction de routes d’accès et à la production de plants d’arbres.
5. Les colons étaient censés payer 10 pour cent de la valeur des rations alimentaires, et le gouvernement un montant égal. Les fonds ainsi générés devaient être utilisés pour ce qui suit: a) constitution d’un fonds de crédit pour l’achat de matériel par les agriculteurs (40 pour cent); b) crédit à l’achat d’intrants agricoles dans le cadre de coopératives (20 pour cent); c) amélioration des écoles et autres infrastructures sociales (15 pour cent); d) appui à d’autres activités liées à la colonisation (10 pour cent); e) création de centres de formation pour les femmes et autres activités mutuellement convenues par le gouvernement et le PAM (10 pour cent); enfin f) appui à l’unité de suivi et d’évaluation (S&E) du projet (cinq pour cent).

EVALUATION DES RESULTATS DU PROJET

Gestion du projet et utilisation des produits d’aide alimentaire

6. Le gouvernement a honoré de façon satisfaisante ses engagements en ce qui concerne les aspects financiers, la logistique et la distribution de l’aide alimentaire. L’Agence de mise en valeur de la région du Haut-Barrage (HDLDA), organisme semi-autonome, au moment de l’évaluation placé sous la tutelle du Ministère de l’agriculture et des communautés nouvelles (MDNC), puis ensuite sous la tutelle du Ministère de l’agriculture et de la mise en valeur des terres, a disposé de personnels adéquats, et a fait preuve d’une grande détermination à assurer la réussite du projet.

¹ Un feddan équivaut à 0,42 hectare.



7. En fin de projet, au 31 décembre 1995, 96 pour cent des engagements totaux avaient été reçus et distribués; les pertes post-c.a.f. étaient négligeables (0,01 pour cent des quantités reçues, imputables à des incidents de manutention et en cours d'entreposage). L'écart entre les engagements totaux et les livraisons effectives est imputable aux restrictions de ressources du PAM. De l'avis de la mission, ce déficit a été sans conséquence sur l'exécution et les résultats du projet.
8. Les vivres n'ont pas toujours été utilisés comme prévu. Certains colons sont arrivés célibataires, mais ont néanmoins reçu des rations familiales; d'autres sont venus s'installer seuls, et ont attendu environ un an avant de faire venir leur famille. Si, dans certains cas, l'excédent de vivres par rapport aux besoins individuels a été expédié aux familles dans les villages d'origine des participants, bien souvent il a servi à rémunérer les travailleurs embauchés pour aider à aménager les terres et prendre part aux travaux agricoles, donc a directement appuyé la colonisation.

RESULTATS

9. Les objectifs révisés ont tous été atteints, et, dans le cas de la construction de routes d'accès, ils ont été dépassés de plus de 50 pour cent (voir paragraphe 26 et annexe).
10. **La mise en valeur des zones agricoles sur les berges du lac** a été assurée par des groupes de colons qui ont volontairement uni leurs efforts, ce qui n'avait pas été envisagé au départ. Ces groupes étaient composés de parents, ou dans une moindre mesure, d'amis venus d'un même village. De taille variable, les groupes ont non seulement cultivé les terres de chacun en commun, comme une exploitation unique, mais ont aussi commercialisé les produits ensemble et partagé les coûts des intrants et la main-d'oeuvre. Ces groupes, d'une grande efficacité, ont été la véritable force du projet. Une organisation de ce type semble pouvoir être reproduite ailleurs en Egypte, et mériterait d'être envisagée à ce titre.
11. Quoiqu'il fonctionne assez bien pour l'instant, le système d'irrigation actuel (pompes mobiles qui alimentent en eau des petits canaux) est coûteux pour le gouvernement, car il impose en permanence des travaux d'excavation.
12. Au moment de l'examen préalable du projet, il était escompté que chacun des colons puisse ensemer cinq feddans en espèces fourragères la première année, ce qui n'aurait exigé qu'une irrigation minimale. Ils auraient, les années suivantes, établi des cultures potagères sur un feddan, puis deux. Mais il n'en est pas allé ainsi. Les groupes se sont vu attribuer cinq feddans par membre, comme prévu, mais la première année ils n'ont pu mettre en culture qu'environ 20 pour cent de cette superficie, pour doubler l'année suivante la superficie cultivée. Au moment de l'évaluation, alors que la plupart des colons participaient au projet depuis quatre à six ans, ils ont signalé qu'en raison des capacités limitées de pompage en particulier, ils ne cultivaient que 80 pour cent de la superficie allouée en hiver, et moins encore en été.
13. Il est difficile de mettre en place des cultures fourragères permanentes sur les rives du lac. Quoique le sorgho, utilisable comme fourrage, occupe une place importante dans le système cultural, il vient après la pastèque, les légumes et le blé. La pastèque et la tomate sont les productions les plus rentables. Les rendements des céréales et des légumes varient selon l'ancienneté de la mise en culture des terres, et sont faibles par rapport à ceux atteints dans la vallée du Nil et dans le Delta. Ils sont néanmoins comparables aux rendements obtenus dans d'autres territoires nouvellement colonisés en Egypte.



14. Les berges du lac étant sablonneuses, dans la plupart des cas les agriculteurs ont estimé nécessaire d'y incorporer du fumier de bétail ou de volaille, ou des engrais chimiques. L'élevage, s'il joue un rôle important et croissant, n'a pas encore atteint des proportions suffisantes pour que l'on dispose des quantités voulues de fumier.
15. La commercialisation ne semble pas poser de problèmes. Contrairement à l'attente initiale que la majeure partie des productions seraient commercialisées par le biais de coopératives (à l'exception des fruits et légumes), tous les produits sont commercialisés par des filières privées.
16. Les groupes de colons ont commercialement plus de poids que les agriculteurs individuels. Pouvant cultiver sur une plus grande échelle, ils récoltent et commercialisent leur production en quantités relativement importantes, et ont souvent de quoi remplir un camion à eux seuls. Les deux premières années au moins, les autorités de projet ont fourni des services gratuits de transport jusqu'à Assouan. Certains groupes, qui se font de plus en plus nombreux, ont réussi à dépasser ce stade, et ils organisent eux-mêmes le transport de leurs produits par camions et en assument les coûts.
17. L'information et la formation technique des groupes de colons ont été assurées dans le cadre de visites de l'ingénieur agronome et des agents de vulgarisation du HDLDA qui ont pu fournir des explications sur place. Ce personnel était relativement bien informé et motivé, et le système a paru bien fonctionner.
18. **Mise en valeur des zones agricoles de plateau.** Contrairement à la solution retenue pour les berges du lac, l'intégralité de l'infrastructure d'irrigation permettant d'acheminer l'eau jusqu'à l'exploitation a été fournie par le gouvernement. Les agriculteurs reçoivent donc de l'eau sous pression, qui est ensuite distribuée pour l'irrigation par écoulement gravitaire. Par conséquent, la mise en valeur des zones de plateau a exigé moins de main-d'oeuvre et a coûté moins cher aux agriculteurs que les solutions appliquées sur les berges. En revanche, pour le gouvernement, l'irrigation des zones de plateau a présenté plus de difficultés techniques et a pris beaucoup plus de temps à mettre en place, et les coûts en ont été beaucoup plus élevés.
19. En raison des problèmes techniques que présentait la mise en place d'unités de pompage importantes et de la hausse du prix de l'électricité ces dernières années, le HDLDA a décidé de mettre l'accent sur l'irrigation des berges. Pourtant, le facteur déterminant a été le refus du Ministère des travaux publics et des ressources en eau (MPWWR) d'autoriser l'utilisation de l'eau du lac pour irriguer les zones de plateau. Il n'y a que quelques mois que le HDLDA a reçu l'autorisation d'irriguer jusqu'à concurrence de 10 000 feddans de terre de plateau.
20. Les exploitations, de cinq feddans, sont cultivées individuellement. Durant l'année qui a suivi leur installation, les colons ont planté des arbres fruitiers - principalement des dattiers, des citronniers et des goyaviers. La culture de pastèques et de tomates est aussi très répandue. Des superficies appréciables ont aussi été mises sous cultures fourragères permanentes, qui viennent mieux que sur les berges du lac. A l'origine il avait été envisagé de planter prioritairement des espèces fruitières et des brise-vent sur les plateaux. Mais vu que les colons n'avaient pas les connaissances voulues en matière de production arboricole et faute d'encadrement des autorités de projet, les plantations effectuées ne se sont guère développées.
21. La construction d'habitations par les colons avec l'appui alimentaire du PAM semble satisfaire les besoins élémentaires de logement. La plupart des colons ont construit leur



maison près de leur terre, le plus généralement en formant des hameaux qui rassemblent tous les membres du groupe agricole.

22. **Routes.** L'objectif révisé de 275 kilomètres de routes d'accès a été dépassé de 55 pour cent. Il convient toutefois de noter que des travaux additionnels de construction et d'amélioration de routes en sus des objectifs ont été financés par le HDLDA ou le MDNC, et ont été réalisés sans rémunération alimentaire du travail. Sur le total, 55 pour cent des routes d'accès ont été revêtues, ce qui n'était pas prévu au départ.
23. **Pépinières.** L'objectif, à savoir produire 2,78 millions de plants d'arbres fruitiers et d'espèces brise-vent, a été atteint, mais seulement 600 000 plants ont été distribués. Cela tient au fait que le plus grand nombre des plants étaient destinés aux zones de plateau, dont la mise en valeur a été fortement révisée à la baisse en 1992. Il est regrettable que lorsque le plan d'opérations a été modifié à cette date, la production de plants n'ait pas été ajustée en conséquence.
24. **Infrastructure villageoise et sociale.** La mise en oeuvre du projet apparaît s'être axée sur la facilitation de la production agricole plus que sur les services sociaux. Aucun système adéquat de scolarisation et d'alphabétisation n'a donc été mis en place, et l'illettrisme se perpétue inutilement chez les enfants et les adultes concernés.
25. **Fonds générés.** Au 31 décembre 1995, les fonds générés se montaient à 2 390 192 LE, y compris la contribution du gouvernement. En raison des fluctuations des taux de change, il n'a pas été possible de comparer précisément ce montant à celui prévu au plan d'opérations, mais exprimé en dollars, le montant total généré semble dépasser le montant projeté. Avec le remboursement des prêts par les bénéficiaires, un montant supplémentaire de 942 786 LE a été dégagé.
26. En fin de projet, les fonds utilisés s'élevaient au total à 3 332 998 LE. La plus grande partie de ce montant a servi à accorder des crédits pour l'achat de moyens de production agricoles, comme prévu (pompes et tracteurs, bétail, semences, etc.). Bien qu'il ait été impossible de répondre à tous les besoins de crédit des colons, les prêts consentis leur ont été très utiles.
27. L'examen préalable du projet avait fait fausse route en estimant que le crédit pourrait être octroyé dans le cadre de coopératives dans la zone. Bien que le projet ait encouragé la constitution de quatre coopératives de distribution des intrants agricoles et de bétail, celles-ci ne se sont pas développées au point de pouvoir administrer et distribuer le crédit. Comme le crédit octroyé, qu'il provienne des fonds générés, ou prenne la forme de prêts du gouvernement, n'a pas pu satisfaire tous les besoins, de nombreux agriculteurs ont emprunté à des négociants. Certains colons ont pu emprunter de l'argent pour acheter des intrants agricoles à l'agence de la Banque de développement agricole, à Assouan. Mais les prêts ont été consentis aux agriculteurs à titre individuel, et non pas aux groupes.
28. Des fonds ont aussi été consacrés à l'achat de six unités mobiles de vulgarisation agricole et à l'appui des activités de suivi et d'évaluation; une partie des fonds a servi à financer l'étude socio-économique réalisée en 1991-1993.
29. Les centres de formation qui avaient été prévus à l'intention des femmes n'ont pas été créés. Par ailleurs, l'utilisation de fonds dans le cadre d'autres activités expressément conçues pour renforcer le rôle des femmes et leur participation au développement de leurs communautés s'est révélée très décevante. Comme il en a été en définitive décidé, ces fonds ont été employés pour consentir des "prêts aux femmes" d'un montant plafonné à 1 000 LE, destinés principalement à soutenir la production agricole. Dans la plupart des



cas, ces prêts ont échappé au contrôle des femmes, et n'ont pas contribué à renforcer leur rôle ou leur participation au projet.

Rôle et fonctions de l'aide alimentaire

30. L'évaluation a confirmé que l'aide alimentaire avait utilement appuyé l'action de développement. Vu la situation dans la zone du lac, elle a probablement été plus précieuse pour les colons que ne l'aurait été une aide en espèces. Les rations alimentaires du PAM ont représenté une proportion appréciable des besoins nutritionnels de base des colons dans des zones reculées où il est difficile de se procurer des vivres.
31. L'aide alimentaire a aussi apporté un complément de revenu très utile dans les premières années après l'installation, quand la production des bénéficiaires n'avait pas encore démarré, ou était très insuffisante. Recevoir une aide alimentaire a permis aux colons de consacrer leurs ressources en espèces à l'achat de matériel et d'intrants agricoles, et de payer les acomptes sur les pompes d'irrigation achetées à crédit.
32. Les fonctions souhaitées par le PAM pour l'aide alimentaire, à savoir qu'elle serve d'incitation et de rémunération partielle pour d'autres activités de projet, ont été largement remplies. La construction de logements et de routes d'accès a contribué à faciliter la production agricole dans les zones colonisées.

Bénéficiaires et avantages

33. A mesure que le projet évoluait, et en particulier après la décision de suspendre la mise en valeur des zones de plateau, la composition de la population bénéficiaire a changé. Le nombre des pêcheurs n'a dépassé le chiffre prévu que de 20 pour cent, semble-t-il parce que les besoins de main-d'oeuvre agricole et les horaires de travail des pêcheurs étaient incompatibles, ainsi qu'en raison de conflits avec les propriétaires des embarcations, pour le compte desquels ils travaillaient.
34. De nombreux Nubiens du Kom Ombo, qui habitaient autrefois la zone noyée par les eaux du barrage se sont désintéressés du projet quand il a été décidé de réduire l'agriculture de plateau par rapport aux plans initiaux. Néanmoins un nombre appréciable d'entre eux se sont installés dans certaines zones sur les berges du lac.
35. L'objectif consistant à sédentariser les Bédouins n'a connu qu'un succès limité, bien que le personnel de projet les ait encouragés à s'installer. Seules quinze familles se sont ainsi fixées, contre les 200 escomptées.
36. La participation des groupes qui étaient spécialement visés étant plus faible que prévu, les bénéficiaires ont été recrutés parmi les travailleurs, les paysans sans terre et les tout petits exploitants de zones de peuplement dense. Les entretiens qu'a eus la mission ont confirmé que beaucoup d'entre eux venaient du gouvernorat d'Assouan, mais que d'autres étaient venus de Sohag et de Qena, juste au nord. En revanche, contre toute attente, un effectif important venait des zones à faible revenu du Delta du Nil.
37. Quoique les origines et la proportion des catégories de bénéficiaires ne soient pas celles prévues au départ, un pourcentage élevé de participants au projet entre néanmoins dans la catégorie des pauvres, victimes de l'insécurité alimentaire, que visait le PAM.
38. **Parité des sexes.** Le projet, tel que conçu, ne prévoyait de donner aux femmes un rôle actif de participation dans des domaines tels que l'accès à la terre, la formation, le crédit agricole ou la vulgarisation. Les femmes ont été traitées essentiellement dans leurs fonctions traditionnelles d'épouses et de mères, et comme main-d'œuvre familiale



d'appoint, plutôt que comme productrices de plein droit. Même si le nombre des ménages pauvres ayant une femme à leur tête progresse visiblement en Egypte, le projet ne visait pas spécifiquement cette catégorie, probablement en raison du caractère pénible des travaux de mise en valeur de terres nouvelles et de colonisation, et compte tenu de l'absence de toute structure d'aide sociale les premières années. Cette situation a, dans une certaine mesure, été accentuée par le fait que de nombreuses épouses sont restées dans leur village d'origine pendant la phase initiale de colonisation.

39. Le Ministère des affaires sociales a dispensé une formation à des activités artisanales; celle-ci a cependant été limitée, non seulement en termes de participants et de couverture géographique, mais aussi parce qu'elle contribuait peu à la création de revenus.
40. **Avantages économiques.** Les colons se sont trouvés en déficit la première année, et parfois la deuxième, mais leur situation s'est améliorée par la suite. Après quatre ans, le revenu des colons dépassait le seuil de pauvreté absolue en Egypte, à savoir 3 399 LE par famille et par an. L'aide alimentaire a contribué à soutenir les intéressés durant cette période de bas revenus. Au bout de la sixième année, il a été estimé que les colons avaient un revenu annuel net de 8 447 LE par famille sur les berges du lac, et de 8 682 LE sur les plateaux. Après ajustement pour variation du taux de change, ces revenus sont de trois à six fois ceux qui étaient cités pour les travailleurs pauvres dans le plan d'opérations révisé. En d'autres termes, leur situation s'est considérablement améliorée du fait du projet.
41. La mission a estimé que le coût total de mise en valeur par feddan de terre agricole sur les berges était de 3 130 LE, tandis que le chiffre correspondant sur les plateaux était de 8 687 LE par feddan. Selon une étude récente conduite par le gouvernement, ces coûts sont comparables à la moyenne de 9 753 LE par feddan dans les nouvelles zones de colonisation agraire en Basse-Egypte. Les coûts dans les projets menés en Basse-Egypte comprennent la construction de canaux de grande longueur, la mise en place d'un réseau de distribution électrique et de services qui ou bien n'étaient pas nécessaires, ou bien n'étaient pas fournis dans la région du Lac. Le gouvernement a aussi épargné de l'argent en laissant les colons construire leurs logements par leurs propres moyens dans la région du Lac du Haut-Barrage.
42. Si l'on ne tient compte que des coûts à la charge des agriculteurs et du gouvernement, le taux de rendement économique de la colonisation des terres sur les berges du lac a été de 35,5 pour cent. Il est ramené à 28,1 pour cent si l'on tient compte de la valeur des produits d'aide alimentaire. Ces taux sont beaucoup plus élevés que dans la plupart des projets de colonisation agraire en Basse-Egypte. Le taux de rendement économique des zones de plateau est beaucoup plus faible - 10,5 pour cent - si l'on ne prend en compte que les coûts pour les agriculteurs et le gouvernement, et passe à 9,4 pour cent si l'on tient compte du coût des produits alimentaires.
43. **Emploi.** Vu que la préparation initiale des terres a coûté de gros efforts, et que la culture de légumes et de pastèques demande beaucoup de main-d'oeuvre, l'utilisation et la disponibilité de la main-d'oeuvre ont été des éléments critiques pour le système cultural pratiqué. Malgré la mise en commun des travaux au sein des groupes et les échanges réciproques entre ceux-ci, il a fallu faire appel à une main-d'oeuvre salariée. Le projet a donc créé une demande de main-d'oeuvre supplémentaire. Certains de ceux qui étaient arrivés dans la région du projet comme travailleurs sont par la suite devenus colons.



Suivi et évaluation

44. De manière générale, les informations recueillies régulièrement par les autorités de projet et rapportées au PAM paraissent avoir davantage reflété les objectifs que l'on désirait atteindre que des résultats effectifs. On n'a pas suffisamment cherché à analyser les données de suivi et à utiliser ces données pour guider les responsables de projet.
45. L'étude socio-économique effectuée en 1991/93 contenait elle aussi beaucoup d'informations. A en juger par sa version anglaise pourtant, elle n'apparaît pas toujours avoir été suffisamment étayée par des faits, ni assez claire dans les analyses qu'elle propose. Elle a néanmoins guidé les responsables du projet dans une certaine mesure, notamment en ce qui concerne les problèmes que les colons rencontraient, et les difficultés présentées par l'irrigation de plateau à l'époque.

Questions environnementales

46. Certains environnementalistes et hauts fonctionnaires égyptiens s'étaient inquiétés que des activités agricoles sur les berges du lac puissent provoquer des pollutions. Cette préoccupation, dûment fondée, a été prise en considération par le personnel de projet. Diverses mesures ont été adoptées pour réduire le recours aux insecticides chimiques. Des substances de lutte biologique contre les ravageurs ont été produites et distribuées aux agriculteurs par le projet, et des solutions d'ordre biologique devaient être appliquées pour améliorer la fertilité des sols.
47. Quand bien même l'impact environnemental de l'activité agricole sur les berges du lac soit apparu comme minime au moment de l'évaluation, bien des pratiques d'agriculture organique semblaient encore en être aux tout premiers stades d'élaboration, et n'avaient pas encore fait leurs preuves. En outre, comme l'agriculture se développe et s'intensifie sur les berges, les risques pour l'environnement s'accroîtront. La ligne d'action du projet dans ce domaine n'est pas clairement indiquée, et le personnel de projet a quelques incertitudes à ce sujet.

Durabilité

48. La durabilité du projet a été renforcée par la rentabilité de l'activité agricole des colons. Pourtant, plusieurs points suscitent des préoccupations. La planification des aménagements routiers, de l'implantation physique des villages et des services sociaux semble avoir été faite au coup par coup, et il n'est pas certain que les installations soient idéalement situées. En outre, aucune source de crédit n'a été mise en place pour remplacer les prêts sans intérêts dont bénéficient actuellement les agriculteurs. Par ailleurs, le système d'irrigation actuel, sur les berges du lac, est coûteux. Le personnel de projet devrait continuer de travailler à ses plans en vue de mettre en place des canalisations auxquelles les agriculteurs pourraient raccorder leurs pompes (comme prévu au départ).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

49. Globalement, le projet a été bien exécuté et a donné des résultats satisfaisants. Les faiblesses du plan initial, par exemple l'hypothèse que les coopératives locales pourraient prendre en charge l'octroi de crédit et le peu de place fait aux besoins des femmes bénéficiaires, n'ont pas été corrigées au cours de l'exécution du projet, et ces questions devront être réglées, le cas échéant dans le cadre d'un projet futur, de même que plusieurs autres points importants qui sont récapitulés ci-après.



50. On n'a pas porté suffisamment d'attention à ce qui se produirait à l'achèvement du projet, à savoir la manière dont les services sociaux et publics de base qui sont actuellement assurés par le projet et par le HDLDA pourront être transférés aux services administratifs normaux du gouvernorat d'Assouan, et si les services de transport et d'encadrement agricole qui sont actuellement apportés gratuitement aux colons pourront ou non être fournis par le secteur privé. Il sera nécessaire de planifier cette transition.
51. Les zones agricoles sur berge sont actuellement dispersées sur une bande étroite, ce qui rend difficile de planifier le tracé des routes, l'implantation de villages, d'écoles et autres infrastructures sociales. La planification, comme elle se pratique actuellement, se fait au coup par coup, et devrait être revue par le HDLDA avant de poursuivre l'entreprise de colonisation.
52. Il est par ailleurs recommandé que le HDLDA énonce une politique claire en ce qui concerne l'impact de la colonisation sur l'environnement.
53. La mission a formulé plusieurs recommandations détaillées qui figurent dans la version intégrale du rapport d'évaluation. Les recommandations les plus importantes, dont le Directeur exécutif et le gouvernement sont convenus, sont les suivantes:
- a) Les autorités de projet devraient étudier soigneusement les moyens pratiques d'améliorer l'accès des bénéficiaires au crédit agricole offert par le secteur bancaire structuré, et trouver le moyen de permettre aux groupes de colons (et non pas aux seuls individus) installés sur les berges du lac d'avoir accès à ce crédit.
 - b) Le projet devrait revoir son approche de la formation des femmes et leur offrir un meilleur accès aux ressources; cet effort pourrait passer par le recrutement de femmes aux fonctions d'agents de vulgarisation, et par la formation des agents de sexe masculin aux questions sexospécifiques.
 - c) Une attention accrue devrait être portée à la collecte d'informations fiables de suivi, notamment sur la condition des femmes et leurs besoins, et ces données devraient être analysées de façon plus systématique, pour guider les décisions des responsables du projet.
 - d) Une éventuelle mission d'examen préalable pourrait examiner les questions concernant la répartition de l'aide alimentaire entre les activités de mise en valeur des terres et de construction de logements, l'impact sur l'environnement, l'utilisation des ressources en eau, et les approches permettant de cibler les femmes.

ENSEIGNEMENTS

54. L'aide du PAM à la colonisation agraire paraît avoir contribué de manière appréciable au développement. Vu les difficultés d'approvisionnement alimentaire dans les régions reculées, les rations du PAM ont probablement été plus précieuses pour les agriculteurs que ne l'auraient été des apports en espèces. Le niveau d'incitation et le nombre d'années d'aide du PAM nécessaires pour stabiliser économiquement les agriculteurs dans les nouvelles colonies agraires doivent être établis dès le stade de l'examen préalable, et faire l'objet d'un suivi régulier.
55. Il importe au plus haut point que le contrôle et les droits de propriété sur les ressources et les actifs créés soient dûment définis dès le début du projet. En outre, la question de



l'impact sur l'environnement doit être traité par les missions d'examen préalable, et cet impact doit être tenu régulièrement sous surveillance tout au long du projet.



ANNEXE



RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS

Activité	Objectif selon le plan d'opérations révisé du 11.11.92				Résultats au 31.12.95			Résultats en regard des objectifs (%)	
	Unités	Résultats	Total, journées de travail	Total, rations individuelles	Résultats	Journées de travail effectuées	Rations individuelles distribuées	Résultats	Journées de travail
Construction de logements	Nombre de logements	3 330	2 33	11 65	3 33	21 3	11 65	100	100
Agriculture de plateau	Superficie (feddans)	650	142 35	711 75	650	142 3	711 75	100	100
	Nombre d'agriculteurs	130			130				
Agriculture sur berge	Superficie (feddans)	16 000	2 33	11 68	16 00	2 3	11 68	100	100
	Nombre d'agriculteurs	3 200			3 20				
Amélioration de routes	Km.	275	825 00	4 12	425	825 0	4 12	155	100
	Nombre de colons/travailleurs	9 350							
Production de plants	Nombre de jeunes plants	2,8x10 ⁶ 110	200 75	1 00	2 80 90	200 7	1 00	100	100
	Nombre d'agriculteurs								
Formation à la construction de logements	Nombre de personnes formées	1 200	72 00	360 00	1 20	72 0	360 00	100	100
TOTAL		-	5 90	29 53	-	5 9	29 53	100	100

¹ Superficie allouée. La superficie effectivement cultivée varie selon les saisons.

² Quantités produites dans les pépinières. Sur ce total, 600 000 plants seulement ont effectivement été distribués.

